

MASTER EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE L'EHESS
Mention Migrations

RECRUTEMENT D'UN POSTE D'ATER A MI-TEMPS
ANNEE 2024/2025

Profil général du poste : Master Mention Migrations - ATER

Charges d'enseignement (96 heures TD pour l'année) :

(descriptif des enseignements dispensés avec détail du nombre d'heures pour chaque enseignement et de l'encadrement éventuel effectué auprès des étudiants)

L'ATER de la mention Migrations sera chargé(e) de contribuer aux **enseignements fondamentaux** du Master au sein des cours suivants (**48 heures**) :

- une mission d'enseignement dans le cours de **méthodologie des migrations** (18 HTD), niveau M1, assurée en complémentarité avec l'équipe pédagogique, selon les compétences méthodologiques de l'ATER. L'objectif de ce cours est de former les étudiants aux méthodes d'enquête sur les migrations en tenant compte des spécificités de cet objet de recherche. Il vise à clarifier les principaux enjeux relatifs aux méthodes pluridisciplinaires, qualitatives et quantitatives et à familiariser les étudiants à la pratique du terrain. La maîtrise des outils de recherche en études des migrations par l'ATER est donc impérative.

- Selon ses compétences, l'ATER participera à un enseignement de savoirs fondamentaux (UE1), aux ateliers Santé ou Concepts enjeux et méthodes (UE2) (30 HTD)

L'atelier Santé, niveau M1, permettra tout d'abord une revue des connaissances (et des méconnaissances) sur l'état de santé des populations immigrées. Il abordera les questions de la santé des immigrés en France, de l'accès aux soins et aux droits et n'omettra pas d'analyser ce que la migration fait à la santé, notamment mentale, des migrants.

Suivi et encadrement des étudiants (48 heures)

- L'ATER aura à charge d'assurer les missions de **préparation au stage et au mémoire** de recherche en M1 et en M2. (24 HDT)

L'ATER aidera les étudiants dans l'élaboration de leurs recherches et de leur parcours de professionnalisation et pourra également les accompagner dans l'identification et la sécurisation d'un stage ou la préparation de leur projet de recherche incluant un état de la question, en lien avec les tutrices et les tuteurs.

- L'ATER organisera le stage de terrain et l'**enquête collective** organisée à la fin de l'année de M1 (24 HDT).

Cet enseignement consiste à former les étudiants à l'enquête de terrain en sciences sociales à partir d'une pratique directe et collective de l'enquête. Les étudiants de Master 1, encadrés par des enseignants de la formation, participent à toutes les étapes de la recherche, de la construction de l'objet de recherche à l'enquête in situ (volets qualitatif, quantitatif et archivistique).

Description du diplôme et des enseignements : https://www.icmigrations.cnrs.fr/wp-content/uploads/2021/11/Master-Migrations_Descriptif-des-enseignements-21_22.pdf

Profil recherché

Formation : diplôme de master ou de doctorat en sciences sociales (anthropologie, sociologie, géographie, démographie), avec une spécialité sur les questions de migrations ou de discrimination. Une approche 'santé' afin de contribuer à l'atelier dédié sera un plus.

Pour tout complément d'information sur la partie pédagogique ou scientifique, merci de contacter :

Responsable pédagogique EHESS : Thomas Chopard thomas.chopard@ehess.fr

Secrétariat : Claire de Castellane Master.Migration@univ-paris1.fr

Pièces à joindre :

- un curriculum vitæ incluant la liste des publications ;
- le rapport de soutenance de la thèse de doctorat ou, dans le cas d'une thèse en cours, le résumé et l'état d'avancement de la thèse (2 pages maximum) + une lettre du directeur précisant le délai de soutenance ;
- une lettre de motivation, adressée au Président de l'EHESS, précisant l'emploi pour lequel il est fait acte de candidature, exposant un programme de recherche et faisant état des champs de compétences méthodologiques et pédagogiques du candidat (5 pages maximum) ;
- important : un résumé (sur un feuillet recto/verso) précisant, au recto les principaux éléments du CV (avec les publications significatives), au verso les grands traits du projet).

ATTENTION : le formulaire de candidature aux postes d'ATER est unique et commun. Vous ne pouvez pas indiquer dans la fiche de poste des documents à fournir autres que ceux stipulés ci-dessus.